

# Compte rendu du conseil municipal du 05/05/2022



Adrien BERTRAND.	Geneviève MOULINS-DAUVILLIERS
André CHAUVIN	Christian RIGAUD
Emmanuelle FOLCHER	Alain SCHOULZ
Anaïs FRAUD, secrétaire de séance.	Peter VERBRUGGEN absent excusé donne pouvoir à EF.
Pascale MATRAS. Absente excusée donne pouvoir à AB.	Sébastien VITEAU, rédacteur du compte-rendu.
Christine LAGRANGE	

## Ouverture de la séance à 20h00

ORDRE DU JOUR :

- 1-Approbation du précédent compte-rendu.
- 2-Plan local de l'habitat (PLH)
- 3-Eau : Anti-bélier choix de l'entreprise.
- 4-Bibliothèque.
- 5-Frais scolaires (bureaux).
- 6-Subvention exceptionnelle.
- 7-Cuisine centrale : maître d'ouvrage.
- 8-Questions diverses.

Ouverture de séance à 20 h 01.

### 1-Approbation du précédent compte-rendu.

Adopté à l'unanimité.

### 2-Plan local de l'habitat (PLU)

Lecture du courrier CCVD ayant pour objet le « 1<sup>er</sup> arrêt du projet de PLH 2022-2028 » et la « consultation des communes ». Lecture du projet de délibération PLH du Conseil communautaire du 22.02.2022. Soyans disposant d'un terrain communal constructible pourrait participer à l'effort de création de nouveaux logements de 1440 dont 1133 neufs prévus dans le PLH pour les 6 années à venir. Sur la rénovation des logements, la commune doit se positionner sur ses propres logements loués à ce jour. Soyans disposant d'un terrain communal constructible pourrait participer à l'effort de construction de nouveaux logements prévus dans le PLH.

Sur la rénovation des logements, la commune doit se positionner sur ses propres logements loués à ce jour.

Au vote : adopté avec 1 abstention, 1 contre et 9 pour.

### 3-Eau : Anti-bélier choix de l'entreprise.

Il s'agit de l'achat d'un ballon anti -coups de bélier pour protéger le réseau d'eau potable, situé à la station de reprise de Talon. Entreprise, Faure Technologies, 1924.21€ ht.

Au vote, adopté à l'unanimité.

### 4-Bibliothèque.

Rencontre avec des bénévoles de la bibliothèque intercommunale qui avaient deux demandes : activité de début d'année environ 300€ prise en charge par les communes ? Aussi arriver à la gratuité des cotisations biblio pour soulager les bénévoles des contraintes imposées par la trésorerie pour une gestion en régie. La gratuité étant déjà acquise pour les enfants, c'est beaucoup de travail pour un très petits nombres d'adhérents adultes. La qualité du travail d'animation est souligné. La demande a été faite de ne pas hésiter à dupliquer ou proposer des animations sur Soyans (Salle des fêtes) afin de mieux faire connaître ce service qui comptent plusieurs soyannaises parmi ses bénévoles. Décision : Intégrer à la subvention habituelle. 1€5 par habitant environ 600€. Augmentation de 50 cts par élève, donc tout ça pour budget 2022/2023 et donc pas de régie pour la bibliothèque. Une autre motivation est la gratuité de l'accès à la culture. Au vote : adopté à l'unanimité.

## 5-Frais scolaires (bureaux).

La directrice de l'école de Saoû, demande le remplacement des bureaux de l'école de la classe de Martine très lourds et malcommodes pour les travaux de groupe. Coût :25 bureaux et chaises. 4500€ soit 63€par élève aujourd'hui qui peut évoluer en fonction du nombre d'élèves à la rentrée prochaine. Pour Soyans : 14 élèves = $14 \times 63\text{€}$  soit 882 €. Sur budget 2023. Au vote adopté à l'unanimité.

## 6-Subvention exceptionnelle.

L'école à proposé une intervenante pour organiser des ateliers arts martiaux pacifiques pour palier à la violence chez certains élèves. Il s'agit d'un programme en trois étapes d'un coût de 1200€.

AIPE pourrait prendre 600€. Le reste aux communes (600€). Soit division en trois, soit au prorata du nombre d'élèves.

Au vote pour dépenses 2022, au prorata du nombre d'élèves. Adopté par l'unanimité.

## 7-Cuisine centrale : maître d'ouvrage.

Soucieux de tenir les délais concernant la mise au norme de notre cuisine relais dans le cadre d'une mise en service de la Cuisine centrale de la CCVD pour la rentrée de septembre 2023, nous avons rencontré les services assistance à maîtrise d'ouvrage de la CCVD. On attend le chiffrage réel du coût. qui devrait être moins cher qu'un privé (attestation sans preuve à supprimer ; notre motivation première était de tenir les délais et d'impliquer les services ad hoc de la CCVD qui conduisent déjà les aménagements nécessaires de l'ancien restaurant *Moun Pais* ).

## 8-Questions diverses.

Pétition des enfants du quartier Talon/Bessons. Lecture du courrier des enfants « jeunesse de Soyans » qui demandent de pouvoir aménager le terrain communal derrière l'école. A voir en copil « traverse » du 18 mai.

Courrier CCVD réunion locale agriculture 8 juin 13h30 15h30 à Soyans.

Journée officielle citoyenne le 21 mai. La commune de Soyans organisera la sienne le 1 er octobre 2022.

Dimanche 8 mai, la cérémonie aura lieu au monument au morts à 11h,

Mardi 10 réunion de GMD mairie fermée. Ouverture mairie de 17 à 19h

Jeudi 12 fermeture mairie.

Spectacle caravane vieillir vivant s'installe (théâtre) à Soyans le 17 mai jusqu'au 20. Travail sur des fiches cuisine.

Fin du conseil à 21h50.